

23 AVR 2019

## COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative informe les candidats admissibles des concours professionnels organisés en 2018 pour le recrutement des personnels dans les corps des fonctionnaires ci-dessous, qu'au lieu de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), centre unique des épreuves orales initialement prévu, ladite phase se déroulera le samedi 27 avril 2019 dès 07 heures selon la répartition ci-après :

### 1- Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)

Affaires Sociales, Cadastre, Comptabilité-Matières, Documentation, Exploitation des Postes et Télécommunications, Génie Civil, Industries Animales, Information, Météorologie, Prix, Poids et Mesures, Régies Financières (Trésor), Statistique, Techniques des Télécommunications, Techniques Industrielles et Santé Publique (Génie Sanitaire et Techniques Biomédicales).

### 2- Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)

Enseignement Secondaire Général (Professeurs des Lycées d'Enseignement Secondaire Général).

Chaque candidat devra à cet effet, se munir de sa carte nationale d'identité ainsi que de son récépissé de dépôt du dossier de candidature.

#### Ampliations :

- MINFOPRA/DDRHE/CELCOM
- TTES LES DEL.REG./MINFOPRA
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONO.



Pour le Ministre de la Fonction Publique  
et de la Réforme Administrative  
et par Délégation  
Le Secrétaire Général

Maina Anatole  
Administrateur Civil Principal